



GEMCA : Papers in progress

Tome 1 - 2012

http://gemca.fltr.ucl.ac.be/docs/pp/GEMCA_PP_1_2012.pdf

Comptes rendus critiques

SPIELMANN Guy (éd.), *Échos du Grand Siècle (1638-2011), Littératures classiques*, 76, 2011, 262 p. ISSN : 0992-5279. Diffusion Honoré Champion. Prix : 29 €.

Guy Spielmann a dirigé le numéro de la revue *Littératures classiques* consacré aux « Échos du Grand Siècle (1638-2011) ». Il a réuni autour de ce thème une vingtaine de spécialistes venus d'horizons divers, qui envisagent les diverses fortunes du « Grand Siècle » ou du « Siècle de Louis XIV » à travers des genres et à travers des époques très diversifiés. Le volume s'ouvre sur une introduction substantielle dans laquelle **G. Spielmann** souligne à quel point le « Grand Siècle » – c'est-à-dire cette image mythique du XVII^e siècle construite déjà du temps de Louis XIV – est présent sur la scène culturelle grand public, mais aussi, dans une certaine mesure, comme horizon de référence de la vie politique. Depuis Voltaire, l'image du XVII^e siècle n'a pas été fondamentalement redéfinie et, en dehors des milieux universitaires, on considère généralement que si le règne de Louis XIV (qui résume à lui seul le XVII^e siècle) est critiquable à bien des niveaux (politique, social, économique), il est néanmoins insurpassable sur le plan artistique et culturel. L'objectif avoué de ce numéro de *Littératures classiques* est de montrer comment un siècle habituellement désigné comme « classique » est à la fois plus complexe et plus nuancé, et « que les références au Grand Siècle [...] ne cadrent pas aisément avec les schémas convenus et longtemps véhiculés par l'école autant que par la culture de masse » (p. 14).

Avec un tel programme, qui vise assez largement à redéfinir les catégories sous lesquelles on envisage habituellement le XVII^e siècle, il est logique que le numéro s'ouvre avec un nombre assez important de contributions portant sur la réception historiographique du Grand Siècle et sur la manière dont ce Grand Siècle a pu participer à la construction de l'Histoire. Trois articles sont consacrés au genre des mémoires, avant que Pierre Bonnet déplie le sens d'une notion politique : celle de la monarchie universelle. Le numéro s'organise ensuite autour de ce que l'on pourrait nommer le « Grand

Siècle spirituel », avant d'aborder la question du rayonnement de la langue française, celle des images de la littérature du Grand Siècle dans la littérature du XX^e siècle, et enfin celle du théâtre (et plus particulièrement de la tragédie).

*
* *

Christian Jouhaud propose ce qu'il désigne lui-même comme « une brève méditation historique » (p. 18) sur une phrase de W. Benjamin qui l'invite à s'interroger sur les raisons qui poussent des intellectuels à se rapprocher du « Grand Siècle » dans la période sombre de l'histoire qu'est la montée du nazisme. Ainsi, P. Bénichou a écrit *Morales du Grand Siècle* pour défendre « une vision humaniste du XVII^e siècle » (p. 20) contre des interprétations du classicisme favorables à l'établissement d'un régime dictatorial. A. Chamson, pour sa part, prononce en 1935 un « Discours au Désert » pour célébrer la mémoire protestante dans les Cévennes, et Jouhaud montre que les références faites au classicisme et au protestantisme persécuté prennent sens dans le contexte de la résistance. À l'inverse de Chamson et de Bénichou, qui ne considéraient pas le XVII^e siècle comme « un monument qu'il faudrait conserver en entretenir » (p. 23), des universitaires de la seconde moitié du XX^e siècle ont pu craindre que le XVII^e siècle soit menacé d'oubli. Jouhaud oppose à la lecture patrimoniale de ces derniers une lecture de l'instant (au sens où W. Benjamin définit ce terme) qui « n'est donc pas susceptible d'être transmis[e], seulement vécu[e] » (p. 28). C'est sous cet angle qu'il veut lire les *Mémoires* du maréchal de Bassompierre, qui deviennent l'« expérience d'un passé soudain rendu présent » (p. 30) et qui permettent au lecteur « d'éprouver [...] la fragilité de cet édifice non transmis comme patrimoine » (*ibid.*).

Dans sa contribution, **Chantal Grell** expose avec maints exemples la manière dont les historiens républicains du XIX^e siècle (parmi lesquels Lavissee, Michelet et même Raspail) ont entrepris d'attribuer les défauts de Louis XIV à la partie espagnole de son sang. Appuyant leurs analyses sur les théories médicales de l'époque, les historiens étaient tentés d'associer l'échec de la politique des rois de France au diagnostic de « dégénérescence » ou « d'hérédité morbide » (p. 40).

Anne-Élisabeth Spica se saisit de la caricature de Charles de Gaulle paru dans *Le Canard enchaîné* en 1965 sous la plume de Roland Moisan pour étudier la manière dont se conjuguent, autour

de la figure du fondateur de la V^e République, le mythe du Grand Siècle et celui du grand homme. Charles de Gaulle convoque dans ses *Mémoires de guerre* l'image d'un Grand Siècle classique qui lui permet de fonder « une certaine idée de la France » (p. 44) qui existait de manière éclatante au XVII^e siècle et que le XX^e siècle devrait réactualiser. A.-É. Spica montre que les références au Grand Siècle – y compris dans la terminologie – sont nombreuses dans l'œuvre du général, mais qu'elles s'estompent après 1958 (voir p. 45-47). En revanche, les textes d'éloge qui lui sont consacrés et les attaques qui lui sont adressées ne cessent de comparer le style de Charles de Gaulle à celui des classiques (voir p. 48). Finalement, l'assimilation de Charles de Gaulle à Louis XIV est symptomatique d'une posture que le général a lui-même contribué à construire et qui a perduré pour qualifier les présidents de la V^e République. Mais si de Gaulle est « devenu un excellent agent de rayonnement du XVII^e siècle » (p. 51), il y aurait lieu, selon A.-É. Spica, de réinventer positivement notre rapport complexe au XVII^e siècle.

À travers l'examen de la représentation de Paris dans les guides de Paris, **Ellen R. Welch** revient sur la construction du mythe de Paris comme capitale du monde. Elle montre en effet que la prétendue « supériorité culturelle de la France par rapport à d'autres pays » (p. 53) trouve en partie ses fondations dans les guides de Paris à destination des étrangers. La ville échappe quelque peu au contrôle du pouvoir de l'État et les guides en livrent « une image relativement indépendante de la volonté monarchique » (p. 55). Car si les guides du XVI^e siècle insistent sur la corrélation entre la grandeur de Paris et la grandeur de l'État, les guides du XVII^e siècle soulignent plutôt la dimension cosmopolite de la capitale, qui se pose comme « une métropole culturelle et intellectuelle à l'échelle européenne sinon mondiale » (*ibid.*). Devenue *topos*, le mythe de « Paris cosmopolite » peut faire l'objet d'un discours parodique ou satirique, comme chez Louis-Sébastien Mercier en 1781, ou peut être au fondement de discours encomiastiques dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les almanachs gravés sous Louis XIV font l'objet de la contribution d'**Audrey Adamczak**, qui explique que le genre rencontre un vif succès sous le règne personnel de Louis XIV (voir p. 64). L'article, très factuel, est bien documenté, mais l'auteur admet volontiers marcher sur des œufs : ses interprétations sont sujettes à caution, et A. Adamczak a raison de les avancer avec prudence.

Cependant, elle souligne avec autant de raison l'intérêt de ce corpus, « matériel iconographique de tout premier ordre » (p. 70), plus populaire et plus largement diffusé, qui offre un éclairage différent sur la construction de l'image des hauts faits du règne de Louis XIV.

Dans le même souci d'interroger les soubassements du discours historiographique tenu sur le Grand Siècle, **Stella Spriet** rappelle que les chroniqueurs du XVII^e siècle avaient eux-mêmes veillé à construire l'image positive de cette époque pour la postérité. C'est en ce sens qu'elle étudie l'entreprise de glorification du siècle par *La Gazette* de Théophraste Renaudot, la *Muse historique* de Jean Loret, et *Le Mercure galant* fondé par Donneau de Visé : elle veut « observer ce travail continu d'un éloge au quotidien, véhicule d'un miroir fascinateur et d'une mémoire idéologique à l'adresse des lecteurs » (p. 73). Il ressort de cette enquête que si le roi a bien tenté d'organiser officiellement des discours à sa gloire, il ne serait sans doute pas parvenu à la diffuser de manière aussi large sans le soutien inconditionnel des gazetiers, à qui le monarque accordait sa protection en échange d'une véritable propagande.

John Campbell propose un complément d'éclairage à l'article précédent en étudiant la manière dont la rhétorique voltairienne a contribué à construire l'image du siècle de Louis XIV dont nous sommes encore tributaires pour une large part. Le sujet ne manque certes pas d'intérêt, mais il faut reconnaître qu'il a déjà été traité à plusieurs reprises, notamment dans des articles qui font partie de la bibliographie de J. Campbell. Il y a en revanche un titre envers lequel l'auteur a omis de situer son discours : celui de Christian Jouhaud qui, au deuxième chapitre de *Sauver le Grand-Siècle ?* (2007), dévoilait déjà les ressorts de la rhétorique voltairienne dans *Le Siècle de Louis XIV*. En outre, il faudrait prouver que Voltaire « se transforme facilement en avocat de l'absolutisme tel que Louis XIV le pratiquait » (p. 88) : il me semble que le caractère retors du texte voltairien mériterait davantage de nuances. Au terme de son analyse, J. Campbell conclut que l'un des principaux effets de la rhétorique ambiguë de Voltaire consiste à considérer le XVII^e siècle comme le siècle qui a permis l'avènement des Lumières parce qu'il contenait en lui, malgré ses parts d'ombre, ses principes en germe.

Trois articles du volume sont consacrés aux mémoires du Grand Siècle. **Jean Garapon**, en admettant ne pouvoir qu'effleurer le sujet dans le cadre de son article, se demande si l'on peut légitimement

considérer qu'il existe un modèle français des mémoires qui serait copié en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, qui serait le « signe du rayonnement d'une écriture aristocratique, princière, francophone » (p. 99). Pour répondre à cette question, il se livre à trois études de cas : *La Vie de la Reine Christine, dédiée à Dieu* ; les *Mémoires de Sophie de Hanovre* ; et les *Mémoires* du maréchal de Berwick. Il reconnaît cependant en fin de parcours qu'il est difficile de « conclure à l'existence d'un modèle précis des mémoires français imposé à l'Europe » (p. 107). Dans un article éclairant, **Pascale Thouvenin** analyse de manière très fine le rayonnement contrasté des *Mémoires* de Port-Royal, de l'âge classique au XX^e siècle. L'auteur montre précisément comment la position paradoxale de ces textes a contribué, dès l'origine, à « apporter plus de gloire que d'opprobre au siècle de Louis XIV » (p. 111), alors même qu'ils ont été écrits dans un contexte de persécution susceptible de déshonorer le pouvoir royal. Selon P. Thouvenin, la fortune postérieure des *Mémoires* de Port-Royal s'explique par « la reconnaissance unanime [de] l'excellence de la langue et [de] l'empreinte de la raison sur celle-ci » (p. 113) ; la controverse religieuse est évacuée au profit de l'admiration d'un style purement classique (les historiens de Port-Royal n'oublient jamais, en effet, que les plus grands auteurs classiques ont été formés par les Solitaires). Pourtant, les *Mémoires* portent aussi le témoignage de la dispute théologique, comme ils sont la marque d'une contestation très précise de l'absolutisme royal, alimentée par la « culture juridique des écrivains » (p. 116). Enfin, P. Thouvenin s'attarde « sur la relation privilégiée entre augustinisme et autobiographie » (p. 118) et montre comment la diffusion des *Mémoires* de Port-Royal, pétris des *Confessions* de saint Augustin, a pu servir de modèle aux romans autobiographiques du début du XIX^e siècle. Enfin, **William Brooks** conclut la partie consacrée au genre des mémoires en écrivant un véritable plaidoyer destiné à convaincre la communauté scientifique francophone d'étudier les lettres de Madame Palatine, ce qui doit passer par un important travail de traduction. Dans cet article très factuel, W. Brooks étudie la réception des lettres de Madame Palatine en France en la comparant à sa réception allemande, beaucoup plus favorable. Cet accueil différencié tient à des relations diplomatiques difficiles entre la France et l'Allemagne, particulièrement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et au corpus conservé, qui contient essentiellement des lettres en allemand.

Pierre Bonnet étudie dans son article la notion de « monarchie universelle » et entreprend de déplier l'ensemble des discours qui ont contribué à définir cette expression, avant de la reprendre, de la dénoncer et de s'en moquer. Le terme a en effet connu une fortune contrastée, de Campanella à Montesquieu, qui illustre, selon P. Bonnet, le passage d'un universalisme renaissant à un universalisme des Lumières. Idéal chrétien d'unité et de paix au départ, la « monarchie universelle » se charge rapidement de connotations péjoratives, au point que l'expression finit par être utilisée pour dénoncer les velléités de conquête de Louis XIV et toutes les manifestations de sa puissance, jusqu'à ce que le pouvoir royal cesse d'être une menace pour l'équilibre européen. Ensuite, les pamphlets se teintent d'ironie et tournent en dérision les « rêves de domination universelle » (p. 143) prêtés à Louis XIV.

La contribution de **Sophie Houdard** en ouvre une série de trois qui est consacrée au Grand Siècle spirituel. S. Houdard étudie les enjeux idéologiques qui se cachent derrière la catégorie « Siècle des Saints » dans les histoires littéraires des années 1940. Employé couramment à la fin du XIX^e siècle, le « Siècle des Saints » est d'abord conçu comme un rempart contre les dangers du libertinage. Henri Bremond et René Pintard reprennent ensuite la catégorie pour faire une place au premier XVII^e siècle. Mais S. Houdard a raison de rappeler que cette catégorie est née dans un contexte polémique et qu'elle ne saurait donc être considérée comme neutre et objective. Elle insiste sur la nécessité d'avoir conscience de la charge polémique que Bremond a pu conférer à l'expression avant de pouvoir l'utiliser de manière raisonnée. **Marie-Christine Pioffet** étudie de son côté l'image de la France métropolitaine dans les *Relations des Jésuites* de la Nouvelle-France. D'après elle, ces *Relations* sont fondées sur deux mythes indissociables et qui se nourrissent mutuellement : celui de la France idéalisée, et celui de la Nouvelle-France s'inclinant devant le pouvoir et la puissance de la métropole. **Christian Belin**, enfin, étudie les processus qui ont permis à la mystique européenne de prendre en France la forme particulière de « Science des Saints » ou d'« École française ». Ch. Belin montre ici aussi l'importance de Bremond dans la construction de la notion d'« École française », et il retient une définition acceptable de celle-ci : elle « pourrait alors désigner les différents processus par lesquels s'est opérée la naturalisation française de la mystique » (p. 169). Cependant, Ch. Belin y insiste, ce n'est pas tant la définition de

l'École française qui pose problème que l'enjeu idéologique que le terme sous-entend. La « Science des Saints » – qui ne peut se confondre totalement avec l'École française – permet à ceux qui s'en réclament de prendre leurs distances avec le discours scolastique et de trouver une forme d'équilibre (Ch. Belin parle même de « classicisme mystique », p. 173) entre la ferveur religieuse qui s'exhibe et la piété intérieure.

Gilles Siouffi s'intéresse dans sa contribution aux représentations de la langue à la fin du XVII^e siècle qui participent à la construction d'une certaine identité française et qui, dans une certaine mesure, permet de comprendre « certains phénomènes de notre sphère collective contemporaine » (p. 175). Surtout, G. Siouffi revient sur le mythe du rayonnement de la langue française à la fin du XVII^e siècle, qui n'est pas encore, à cette date, la langue de culture à laquelle certains voudraient déjà (faire) croire. En outre, l'auteur montre bien que le discours apologétique sur la langue française n'est spécifique ni à la période, ni à cette langue. L'originalité de la France, en revanche, est de proposer de nombreux volumes de remarques et observations sur la langue (voir p. 180) qui fondent la norme sur le « bon usage ». G. Siouffi montre enfin que la réflexion sur la langue en France a rencontré un certain écho dans les autres pays d'Europe non « sous l'angle de la culture nationale » (p. 184), mais comme possibilité de mener une réflexion métalinguistique, et il conclut en appelant à reconsidérer la vision tronquée que l'on a pu avoir du français comme langue de culture admirée par tous les autres.

Les deux articles suivants du numéro sont consacrés aux échos du Grand Siècle dans la fiction en prose du XX^e siècle. **Rainer Zaiser** montre comment Proust lit *Phèdre* de Racine pour en faire une œuvre moderne qui correspond à son propre projet esthétique. D'après R. Zaiser, Proust est touché par la profondeur tragique des personnages raciniens. Sans toujours bien distinguer entre l'auteur et Marcel, le héros de la *Recherche*, R. Zaiser suggère l'idée que Marcel préfère lire et se représenter pour lui-même le théâtre de Racine, plutôt que de le voir représenté par des acteurs, même excellents. Pour le chercheur, il n'y a pas de doute : Proust « ressent de toute évidence une certaine affinité élective » (p. 195) pour Racine et sa manière de considérer l'humanité. Marcel et les personnages raciniens partageraient dès lors les mêmes « expériences inquiétantes de la vie » (p. 196). Dans un article qui ne manque pas

d'intérêt, mais dont la structure est pour le moins complexe, **Gilles Declercq** revient sur l'image du Grand Siècle dans l'œuvre de Pascal Quignard. Il insiste sur le caractère érudit des textes de l'écrivain et démontre que le Grand Siècle de Quignard est aux antipodes d'un XVII^e siècle scolaire. L'œuvre de Quignard entrelace passé et présent jusqu'à brouiller les pistes et les frontières. Dans la mesure où « l'œuvre procède d'une *déréalisation essentielle* » (p. 202), il est difficile de saisir l'image du XVII^e siècle sous-jacente, mais il est évident, pour G. Declercq, qu'elle n'est en aucun cas à comprendre comme « une contribution à l'idéologie glorieuse du classicisme » (*ibid.*). Au contraire, cette image tend plutôt vers « un XVII^e siècle baroque et laconique, sublime et mélancolique » (p. 211) : aux antipodes, donc, du classicisme triomphant.

Ce numéro de *Littératures classiques* s'achève avec quatre articles qui portent sur le théâtre classique. **Stéphanie Loncle** s'inscrit dans la lignée des travaux de Stéphane Zékian (*L'invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris, CNRS éditions, 2012) et étudie la référence au théâtre classique chez les Libéraux Guizot et Molinari. Pour le premier, le théâtre sous Louis XIV est un exemple à suivre et à reprendre, tandis que pour Molinari, le despotisme de Louis XIV a empêché la liberté théâtrale. Au-delà des divergences d'interprétation, St. Loncle insiste sur le choix révélateur du siècle de Louis XIV comme horizon de référence pour qualifier la situation du théâtre dans la première moitié du XIX^e siècle. En outre, si les jugements qu'ils portent sur le XVII^e siècle sont contradictoires, Guizot et Molinari considèrent tous deux que la valeur d'une œuvre s'évalue selon les lois libérales de l'offre et de la demande. Nicholas Dion montre quant à lui comment l'opposition entre Racine et Corneille, construite dès le XVII^e siècle, s'est finalement révélée stérile pour le théâtre en France au XVIII^e siècle. À l'inverse, Marta Teixeira Anacleto a montré comment les traductions de Racine au Portugal ont permis à l'Académie de l'*Arcádia Lusitana* de fonder une poétique néo-classique imitant les valeurs du sublime et du pathétique présentes dans la tragédie racinienne, et surtout à l'opposé du théâtre espagnol. À travers les exemples des traductions d'*Athalie* et de *Bérénice*, M. Teixeira Anacleto met en exergue une constante du théâtre portugais, qui semble devoir toujours se tourner vers Racine pour fonder un « Théâtre Nouveau » à la fin du XVIII^e siècle (p. 238) ou pour redéfinir les acceptions du tragique sur la scène nationale de Lisbonne au début du XXI^e siècle. Enfin,

Christian Biet conclut le numéro en expliquant comment s'est effectuée la transition du national-classicisme au baroco-baroque dans les lectures du théâtre classique et de la tragédie en musique. C'est contre des interprétations nationalistes que Jean-Louis Barrault monte un *Cid* « baroque » en 1941, ouvrant la voie à la possibilité d'une lecture différente du théâtre classique français. Ch. Biet retrace l'historique passionnant des créations qui ont marqué la deuxième moitié du XX^e siècle : celles de Vilar, de Villégier, de Charpentier, et surtout celle de Maurice Béjart, qui reprend pour la Comédie-Française les *Plaisirs de l'île enchantée* en 1980 dans une mise en scène à mi-chemin entre le classicisme traditionnel et le baroque à venir. Car c'est là un des aspects les plus intéressants de l'article : Ch. Biet montre comment les représentations baroques se détachent des significations politiques pour devenir « une sorte de marque déposée » (p. 251), avec des codes très précis (éclairage à la bougie, déclamation restituée, gestuelle d'époque), mais qui relèvent davantage du fantasme nostalgique que de la fidélité historique. Continuant à égrener les années, Ch. Biet décrit les enjeux du « néo-baroque post-moderne » (p. 256-257) qui met au cœur de la représentation une réflexion sur les conditions de la représentation. Au final, Ch. Biet a souligné la vitalité des catégories de classicisme et de baroque dans des contextes spécifiques, qui sont aujourd'hui désuets ; pour cette raison, il parie sur l'émergence de voies nouvelles qui permettront de réinvestir les textes et les spectacles du XVII^e siècle passé dans le présent.

*
**

À travers une vingtaine d'articles, il se dégage de ce numéro de *Littératures classiques* consacré aux « Échos du Grand Siècle » l'impression sinon d'un « éternel retour », comme le disait Guy Spielmann dans son introduction, au moins d'un réinvestissement permanent de notions que l'on aurait tort de croire fixées définitivement. Toutes les catégories servant à désigner un aspect du siècle (Grand Siècle, classicisme, baroque, ou même Siècle de Saints) possèdent une charge idéologique dont il faut être conscient quand on les emploie parce qu'elles tendent toujours à occulter l'envers de ce qu'elles nomment. C'est pourtant grâce à ces catégories — toutes les contributions tendent à le montrer — que l'on a pu penser le « Grand Siècle » pendant si longtemps et de façons si diversifiées. Parce que les textes qui servent de chambre d'écho au Grand Siècle

ménagent toujours une interprétation particulière à côté de ces étiquettes si visibles.

Maxime PERRET (FNRS, Université catholique de Louvain,
Université Sorbonne nouvelle Paris 3)